

68

929.44
G372c
1949

abbé V. Germain

Comment dénommer

au baptême

Noms

les enfants

Illegitimes

illégitimes ?

par nom et prénom

NIHIL OBSTAT

18 - XI - 49

CYR. LABRECQUE, PTRE



IMPRIMATUR

19 - XI - 49

GEO.-E. GRANDBOIS, V.G.

Édition de

La Sauvegarde de l'Enfance

43, rue d'Auteuil,

- . -

Québec.

*Bibliothèque
Séminaire de Rimouski
(Rimouski) P. Q. Canada*

AVIS **important**

Pour l'adoption

**d'un enfant délaissé de la
Crèche Saint-Vincent-de-Paul,
il faut désormais adresser
sa demande — par écrit — à
La Sauvegarde de l'Enfance
43, rue d'Auteuil, Québec.**

**Il manque toujours
des parents adoptifs.**

Le directeur :

V. Germain



De la dénomination des illégitimes

I. - Les termes

★ Dénommer, c'est assigner un nom; et un *nom*, c'est un mot qui sert à faire connaître une personne ou une chose.

Le *nom propre* sert plus spécialement à désigner les personnes. Il prend la forme de prénom, de nom de famille, de surnom.

On appelle *prénom* ou *nom de baptême* chacun des noms que l'on impose à un enfant en dehors de son nom de famille. Celui des divers prénoms qui sert généralement à l'appellation est le nom diacritique ou usuel. Il sert à distinguer nettement un individu d'avec tous les autres membres de la famille et de son proche milieu.

Le *nom de famille*, ou *patronyme*, par opposition aux prénoms et surnoms, est celui que l'enfant, par son père, hérite de ses ancêtres masculins.

Le *surnom* est un nom ajouté ou substitué au nom propre d'un individu et caractéristique soit de sa personne, soit de sa conduite.

Quant au *pseudonyme*, c'est un nom emprunté ou inventé, librement choisi par l'individu lui-même, soit qu'il ait à cacher son nom, soit qu'il veuille substituer un plus beau vocable à un nom officiel qui lui déplaît. Lenine, en Russie, était le pseudonyme d'un nommé Oulianof, et Mandel, en France, cachait un nommé Rothschild. Beaucoup d'écrivains et d'artistes adoptent un pseudonyme. Exemples: Mgr Edmond Loutil, Pierre l'Érmite; Marie-Eugénie Saffray, Raoul de Navery; Emma Lajeunesse, Albani, et tant d'acteurs, et tant d'actrices plus ou moins célèbres.

La science des noms propres est l'*onomastique* et une table ou un recueil de noms propres est un *onomasticon*.

★ Il y a deux éléments dans un nom: Le premier un élément phonétique, c'est-à-dire un ou des sons; comparez Zite et Claude, Pie et Paul, Basilisse et Rachel. Le second, un élément logique, c'est-à-dire une idée, une allusion, un hommage; comparez seulement Voltaire et Vianney, Laval et Chiniquy, Montcalm et Bigot.

Tout nom frappe donc à la fois l'imagination et la raison, les sens et l'intelligence. La seule audition du simple nom d'une personne nous en suggère tout de suite une idée plus ou moins favorable suivant le plus ou moins d'euphonie, suivant le plus ou moins de sens qu'en suggèrent l'étymologie ou l'histoire; Brutus n'a sûrement pas le même effet que Justus; Érostrate ne fait pas l'impression d'Aristide; Népomucène est moins aimable que Pierre, ou Jacques, ou Jean, ou Paul.

Le nom, c'est comme l'étiquette qu'on met sur les objets pour reconnaître ce qu'ils sont. Le nom, c'est l'évocation, c'est l'introduction, c'est la présentation d'une personnalité.

2. - Origine du nom

★ Comme l'observe saint Thomas dans la *Somme Théologique* (1), les noms des particuliers leur sont toujours donnés en raison de quelque particularité:

1° *En raison du temps de la naissance*: Et l'on a Noël. Et l'on a Natalie. Et l'on a Pascale. Ne choisit-on pas souvent aussi le nom du saint ou de la sainte dont c'est la fête? Marie, Joseph, Madeleine, Pierre, Paul, Antoine, Antoinette (2).

2° *En raison de la parenté*: Les parents et les parrains veulent faire revivre un ancêtre, honorer une personne chère. Ainsi les proches de Jean-Baptiste voulaient lui donner le nom de son père Zacharie et objectaient à celui de Jean, intimé par l'Archange, que personne dans la parenté ne s'appelait de ce nom(3).

Analogue à la parenté, le culte, la prédilection qu'on a pour quelque vénéré personnage de la terre ou du ciel et dont on veut, en hommage, donner le nom à une progéniture. Sarto (*Pie X*), Laval (*Monseigneur de*), Raymond-Marie (*cardinal Rouleau*), Bernadette (*Soubirous*), Gemma (*Galgani*), Chantal (*Jeanne de*), Gonzague (*Louis de*), Vianney (*le curé d'Ars*). Au surplus, en notre pays, un culte traditionnel et demeuré universel veut que chaque enfant reçoive au baptême comme premier prénom, suivant son sexe, ou Joseph ou Marie (4).

3° *En raison d'un événement*: Pharaon nomma Joseph d'un nom égyptien qui veut dire *pourvoyeur de la vie* (5). Joseph appela son premier-né Manassès, *ce qui est oublié*, car, dit-il, le Seigneur, m'a fait oublier toute ma peine (6). La fille de Pharaon donne au fils de Jochabed le nom de Moïse qui veut dire *extrait des eaux* (7). Rachel mourante nomme son nouveau-né Bénoni, *filz de ma douleur*, mais son père Jacob l'appelle Benjamin (8), *filz de ma droite*, c'est-à-dire très cher.

(1) III, Q. XXXVII, a. 2.

(2) Dans le rite arménien, le baptisé reçoit toujours le nom du saint dont on fait la fête.

(3) Luc, I, 59. «L'usage de donner le nom du parrain ou de la marraine à l'enfant s'est développé vers la fin du moyen âge, pour atteindre son maximum du XVIe siècle au milieu du XIXe. Cette coutume n'est plus guère en faveur. Le père et la mère choisissent le nom et demandent tout au plus, par politesse et pour la forme, l'avis du parrain et de la marraine.» Albert Dauzat, *LES NOMS DE PERSONNES*, p. 56.

(4) Le nom de Marie paraît s'être répandu surtout aux VIe et VIIIe siècles, consécration populaire d'un culte liturgique alors en plein épanouissement.

(5) Gen., XL, 45. (6) Gen., XLI, 51. (7) Ex., II, 10. (8) Gen., XXXV, 18.

CS
2367
647
1949

Nous avons connu un enfant né en mer et appelé du nom de Pacifique; nous connaissons Adéodat, Dieudonné, Théodore, Dorothée, Nathanaël, longtemps désirés et considérés comme un *présent des cieux*.

4° *En raison d'une qualité de celui à qui on l'impose*: L'un des jumeaux de Rébecca étant velu et roux fut appelé Ésaü qui signifie *poil roux*(9). Ne m'appellez plus Noémi (*belle*), s'écriait la belle-mère de Ruth, appelez-moi Marah, car le Tout-Puissant m'a *remplie d'amertume* (10). Les Juifs donnent à Judas le glorieux surnom de Macchabée, *marteau* (11), à cause de la bravoure héroïque qu'il a déployée pour défendre l'indépendance de son peuple. C'est un surnom identique à celui de Charles Martel.

5° *En raison de quelque mission ou vocation*: Les noms donnés par Dieu, la Sainte Écriture montre toujours qu'ils signifient quelque don gratuit accordé à ceux qui les portent: «Tu t'appelleras Abraham, parce que je t'ai constitué le *père d'une multitude* de nations» (12). «Ta femme Élisabeth t'enfantera un fils que tu appelleras Jean» (13). Jean est une abréviation de ce qui en hébreu veut dire *Jéhovah a fait grâce*. «Elle (Marie) enfantera un Fils, et tu l'appelleras Jésus: c'est lui, en effet, qui *sauvera* son peuple de ses péchés» (14). «Tu es Pierre; et sur cette *Pierre*, je bâtirai mon Église» (15).

Cinq circonstances donc qui expliquent l'attribution de tel nom à tel individu. Mais passons de l'encyclopédie théologique à l'encyclopédie historique.

3. - Du nom de famille

★ Le nom d'une famille fait partie de son patrimoine. Il y a des noms chargés de gloire; il y en a chargés de vertu; il y a des noms ternis qu'une génération vaillante s'applique à redorer. Il y en a de modestes et peu connus mais qui, dans un cercle plus restreint, commandent quand même le respect. «Un nom honorable, dit l'Ecclésiaste (16), vaut mieux que les meilleurs parfums».

Le nom de famille s'appelle aussi patronymique, ce qui par étymologie veut dire nom du père.

Un nom de famille n'est pas libre. La filiation l'impose à chaque individu et pour toujours. Le nom est censé imprescriptible. En pratique, toutefois, la femme prend le nom de famille de son mari.

L'avez-vous déjà remarqué? Le premier nom de famille qu'on rencontre chez les Hébreux est celui des Macchabées, deux siècles seulement avant Jésus-Christ. En règle générale, les Juifs n'avaient qu'un seul nom tiré de quelque circonstance particulière à l'enfant qui

(9) Gen., XXV, 25. (10) Ruth, I, 20. (11) I Macch., II, 4. (12) Gen., XVII, 5. (13) Luc, I, 13. (14) Matth., I, 21. (15) Matth., XXI, 18. (16) Eccl., VII, 2.

venait au monde: Seth, c.-à-d. *remplaçant*; Anna, c.-à-d. *gracieuse*; Jésus, c.-à-d. *Sauveur*. Chez les Grecs, le fils faisait simplement suivre son nom de celui de son père: Un tel d'un tel. Cimon (sous-entendu *filis*) de Miltiade. Et l'Évangile nous rappelle que souvent les Juifs faisaient de même: Simon Barjona, Simon de Jonas. Vous le voyez, nos gens n'ont rien inventé quand ils ont distingué des fils par l'attribution du père et même du grand-père: Paul à Jacques à Alphée.

À Rome, l'usage du prénom était général mais chacun ne pouvait avoir qu'un prénom, v.g. Lucius, Marcus, Sextus. On avait le choix entre trente prénoms dont dix-huit étaient d'usage courant. Dès le premier siècle de l'Église, la coutume s'instaura de donner aux chrétiens, à l'occasion de leur baptême, le nom d'un ou de plusieurs saints. Toutefois, cette coutume, qui marquait trop ostensiblement l'appartenance au Christ, disparut avec les persécutions, mais pour renaître sous Constantin le Grand.

Avec le triomphe du christianisme commence, en effet, l'usage de choisir pour prénoms les noms des martyrs béatifiés ou des personnages bibliques.

Au III^e siècle, Denys d'Alexandrie constate l'imposition fréquente parmi les chrétiens des noms de Pierre et de Paul. Avant cette vogue le nom de Jean avait été très répandu à cause de l'admiration qu'inspirait l'apôtre bien-aimé, ainsi que du désir de s'attirer la sorte d'amour du Seigneur dont il avait été favorisé. Un moment éclipsé par les grands apôtres, Jean, vers le IV^e siècle, connaît un retour de faveur ou plutôt de dévotion qui dure encore. À Antioche, au IV^e siècle, saint Jean Chrysostome conseille de préférer, même aux noms des aïeux d'une famille, ceux de personnages illustres par leurs vertus et comptés parmi les amis de Dieu. Les peuples barbares résistent longtemps à ce vœu de l'Église, que tous les nouveaux baptisés prennent le nom de quelque martyr béatifié. Fiers et jaloux de leur supériorité, ils affichent de la méfiance et du mépris pour les noms en usage chez des vaincus et tiennent opiniâtrement aux noms de leurs cruels ancêtres. Seules de fréquentes objurgations, une longue habitude des mœurs chrétiennes et une certaine assimilation finissent par triompher d'un sentiment aussi tenace. Au VI^e siècle, le pape saint Grégoire le Grand (590-604) fait de la coutume une règle dans l'Église. Et cette règle se retrouve encore aujourd'hui universelle au *Code de Droit canonique*.

Il y a donc lieu et raison de tenir pour honorable et comme sanctifié, autant par son attribution que par son origine, un nom reçu sur les saints fonts.

Durant tout le moyen âge, c'est encore le nom de baptême qui est le nom essentiel; on y ajoute souvent cependant le nom du père, ce qui donne, par exemple, suivant les pays, suivant la langue, Donaldson, Mendelsohn, Pedersen, Fitzgerald, Ivanovitch, MacGregor, O'Brien, Mathiopoulos. Et vers la fin du moyen âge ces surnoms patronymiques se transforment peu à peu en noms de famille héréditaires, tels que nous les retrouvons aujourd'hui.

On peut dire, toutefois, que l'usage du nom de famille se généralise sous le règne de saint Louis, à la fin du XIIIe siècle.

★ Le nom de famille, qui a pris de nos jours une si grande importance sociale, a cinq sources principales d'origine. Et d'abord, comme on l'a vu, c'est 1° *le nom de baptême d'un ancêtre*: Albert, Martin, Nicolas, Léger, Bernard, Vincent. Puis 2° *le sol d'habitation*: Dumont, Duval, Dubois, Dufresne, Dupont, Desruisseaux, Desaulniers, Dumoulin, Dupré, Dupuis, Lahaye, Lamontagne. Puis 3° *le lieu de provenance, avec son gentilé*: Lallemand, Langlois, Litalien, Portugais, Lorrain, Picard, Normand, Breton, Champagne, Deblois, Faris et Maisonneuve. Puis, 4° *l'état ou la profession*: Bouchard, Boucher, Boulanger, Carrier, Charpentier, Charron, Couturier, Lefebvre, Tellier, Ouvrard et Pelletier, Prévost et Bailly, Leclerc et Labbé, Marquis, Lecomte, Leduc et Chevalier. Puis, enfin, 5° *le surnom ou sobriquet héréditaire*, marquant chez l'ancêtre une caractéristique physique ou morale: Belletête, Roux, Leroux, Roussel et Rousseau, Blondin, Lebrun, Brunet et Leblanc, Legrand et Lecourt, Lebeau et Lejeune, Boivin et Poileau, Taillefer, Lamy, Ledoux, Généreux, Cauchon, Lebœuf et Goupil, Lelièvre, Poisson, Papillon; et le reste.

Il n'est donc pas téméraire d'affirmer qu'à l'origine tous les noms propres ont été particulièrement significatifs, tandis qu'aujourd'hui les mêmes mots, vidés de leurs sens primitif, n'ont qu'une valeur conventionnelle et purement traditionnelle.

La perpétuité et l'invariabilité des noms de famille intéressent, outre l'onomastique, outre la généalogie, l'ordre public lui-même, c'est-à-dire la sûreté des relations et des affaires ainsi que la considérations des groupements familiaux; de sorte que, dans les institutions modernes, le nom de famille constitue l'un des éléments essentiels de l'état civil ou religieux d'une personne. C'est pourquoi tout changement aux noms donnés par l'acte de naissance requiert, chez nous, une loi spéciale de la législature provinciale. Et donc un nom de famille, c'est toute une responsabilité.

4. - Du nom de baptême

★ Il était d'usage chez les Juifs que le nom de l'enfant lui fût donné seulement au jour de sa circoncision; or, encore aujourd'hui, chez les chrétiens, c'est dans le baptême qu'on impose les noms au nouveau-né. Saint Thomas (17) rapporte le sens de cet antique usage: c'est comme pour marquer qu'avant la circoncision jadis et qu'avant le baptême aujourd'hui, les enfants n'avaient pas et n'ont pas un être parfait, qu'ils doivent, à cause de cela, subsister dans l'anonymat. En effet, l'homme n'est vraiment homme que s'il est chétien, que s'il est muni d'un passeport pour le ciel. Inapte au bonheur du ciel, c'est un être incomplet, un être qui ne compte pas encore, une personnalité inachevée. Ainsi, par exemple, du frère utérin de Salomon. Il meurt avant d'être circoncis (18). La glose dit: «Il sortit de la vie comme s'il n'avait jamais été.»

Et donc rien de surprenant que la sainte Église prescrive avec instance cet essentiel complément de la personnalité humaine: «Que les nouveau-nés, dit le *Code de Droit canonique* (19), soient baptisés au plus tôt. Que les curés et les missionnaires avertissent souvent les parents de la grave obligation qui leur incombe sur ce point.» C'est que la vie des petits enfants est fragile et que, s'ils meurent non baptisés, l'accès du ciel leur est à jamais impossible; et en dépit de la prudence ordinaire, en dépit de la sollicitude la plus empressée, un accident mortel est si vite arrivé! Voilà pourquoi on conseille d'ondoyer tout nouveau-né quelque peu exposé, quand il y a un sérieux motif de retarder le baptême au delà de trois jours; en pareil cas, les cérémonies du baptême solennel demeurent obligatoires et doivent être suppléées le plus tôt possible. (20).

Cette personnalité nouvelle d'un baptisé, précisément parce qu'elle est chrétienne, devra aussi, c'est prescrit par le *Code* (21), porter un prénom chrétien, un prénom qui lui sera donné à l'occasion du baptême et qu'on appelle communément, tant le langage est resté chez nous imprégné de sens religieux, le nom de baptême.

★ Voyez, à ce propos, un relevé qui fut fait, en 1932, dans le *Martyrologe romain* et dans la *Vie des Saints* des Bollandistes, en vue de renouveler et de varier les noms des nouveau-nés qui affluent au registre des baptêmes de la Crèche St-Vincent-de-Paul, à Québec (22). Ce

(17) III Q. XXXVII, a. II ad 3um. (18) II Rois, XII, 18. (19) Canon 770. (20) Canons 755 et 759.

(21) Canon 761.

(22) Notre liste contient aussi acceptés ou tolérés par l'Église, des noms de saints féminisés, comme Guillemette et Henriette, Juliette, et Pierrette Joséphine, Léone et Léontine, Michelle, Gabrielle, Caroline et Charlotte.

relevé, ce choix, classé par ordre alphabétique et par genre, peut tout aussi bien servir aux prêtres du ministère qu'à notre préposée au registre des baptêmes. Autant donc pour compléter nos explications que pour faciliter l'obéissance aux prescriptions de la sainte Église, et en dépit de l'aridité propre à toute nomenclature, nous l'insérons dans ce travail.

5. - Onomasticon

A

PRÉNOMS MASCULINS: Abel, Abraham, Achille, Adalbert, Adélard, Adelme, Adelphe, Adéodat, Adjudor, Adolphe, Adrien, Alfred, Aidan, Aimé, Alain, Alban, Albéric, Albert, Aldric, Alexandre, Alexis, Alfred, Allyre, Almiré, Alonzo, Aloysius, Alphée, Alphonse, Amable, Ambroise, Amédée, Anaclét, Anastase, Anatole, André, Ange, Anicet, Anselme, Anthime, Antoine, Antonin, Apollinaire, Aquila, Arcade, Ariste, Aristide, Armand, Armel, Arnold, Arsène, Arthème, Athanase, Aubert, Aubin, Auguste, Augustin, Aurèle, Aurélien, Aurélius, Azarias, Azarie.

PRÉNOMS FÉMININS: Adéla, Adélaïde, Adèle, Adéline, Adile, Adilia, Adrienne, Agathe, Agilberte, Agnès, Aimée, Alba, Alberta, Alberte, Albertine, Albina, Albine, Alda, Aléna, Alexandra, Alexandrine, Alfréda, Alice, Alicia, Aline, Alix, Alodia, Alodie, Alphon sine, Amandine, Amélia, Amélie, Anastasie, Anatolie, Andréa, Andrée, Angéla, Angèle, Angelina, Angeline, Anna, Anne, Annette, Antoinette, Antonia, Antonie, Antonine, Anysie, Apolline, Armelle, Artémie, Arthémise, Aselle, Athanasie, Attala, Aude, Audry, Augusta, Augustine, Auréa, Aurélia, Aurélie, Auxilia.

(*masculins*, 61; *féminins*, 63; *total*, 124).

B

PRÉNOMS MASCULINS: Barnabé, Barthélemi, Basile, Basilien, Baudoin, Bénigne, Benjamin, Benoît, Bérard, Berchmans, Bérenger, Bernard, Bernardin, Berthold, Bertrand, Blaise, Bonaventure, Boniface, Borromée, Bruno.

PRÉNOMS FÉMININS: Basilisse, Bathilde, Béatrice, Bénédicte, Bénilde, Benoîte, Bérénice, Bernadette, Bernardine, Berthe, Bertilie, Bertille, Bibiane, Blanche, Blandine, Brigitte.

(*masculins*, 20; *féminins*, 16; *total*, 36).

C

PRÉNOMS MASCULINS: Cajétan, Callixte, Camélien, Camille, Canut, Carloman, Casimir, Cassien, Cécilien, Cecilius, Célestin, Célien, Celse, Césaire, Ceslas, Charles, Christophe, Chrysanthe, Chrysogone, Chrysologue, Clarence, Claude, Claudien, Claudius, Clément, Cléophas, Clodoald, Clotaire, Colman, Colomban, Côme, Condé, Conrad, Constant, Constantin, Corentin, Cornelius, Crescent, Cyprien, Cyr, Cyriaque, Cyrille.

PRÉNOMS FÉMININS: Callixta, Camélia, Camilla, Candide, Caroline, Casilda, Casilde, Catherine, Cécile, Cécilia, Cécilienne, Célestina, Célestine, Céлина, Céline, Célinie, Césarie, Césarine, Charlotte, Christiana, Christiane, Christine, Claire, Clarisse, Claudia, Clémence, Clémentia, Clémentine, Clotilde, Colette, Colombe, Concorde, Constance, Constantia, Cordule, Cornélia, Cornélie, Corona, Crescence, Cyrilla.

(*masculins*, 42; *féminins*, 40; *total*, 82).

D

PRÉNOMS MASCULINS: Damase, Damien, Daniel, Darius, David, Delphin, Denis, Déodat, Désiré, Didace, Didier, Didyme, Dieudonné, Diogène, Diomède, Dominique, Donald, Donat, Donatien, Dosithée, Dunstan.

PRÉNOMS FÉMININS: Damienne, Daria, Darie, Delphine, Denise, Diana, Diane, Domitille, Donalda, Donate, Donatienne, Donatille, Dorothee.

(*masculins*, 21; *féminins*, 13; *total*, 34).

E

PRÉNOMS MASCULINS: Edgar, Edmond, Édouard, Edwin, Egbert, Égide, Égidio, Éleusippe, Éleuthère, Élie, Élisée, Éloi, Elphège, Elzéar, Émeric, Émile, Émilien, Émilium, Emmanuel, Engelbert, Éphrem, Épiphane, Éric, Ermel, Ernest, Esdras, Éthelbert, Étienne, Eubert, Eucher, Eugène, Eugénien, Euloge, Eusèbe, Eustache, Eutrope, Évariste.

PRÉNOMS FÉMININS: Édith, Éléonore, Élia, Éliette, Élisabeth, Éliisa, Élise, Émerentienne, Émilia, Émilie, Émilienne, Emma, Emmélia, Emmélie, Ermelinde, Ermengarde, Ernestine, Esther, Étienne, Eudoxie, Eugénie, Eulalie, Euphémie, Euphrasie, Euphrosync, Eusébie, Eustelle, Euthalie, Éva, Éveline.

(*masculins*, 37; *féminins*, 30; *total*, 67).

F

PRÉNOMS MASCULINS: Fabien, Fabius, Faustin, Félicien, Félix, Ferdinand, Fernand, Fernando, Fidèle, Firmin, Flavien, Flavius, Florent, Florentin, Florian, Floribert, Florius, Fortunat, Francis, François, Frédéric, Fridolin, Fulgence.

PRÉNOMS FÉMININS: Fabienne, Fausta, Faustine, Fébronie, Félicia, Félicie, Félicienne, Félicité, Félixine, Fernande, Fideline, Firmine, Flavie, Flavienne, Flora, Flore, Florence, Florentia, Florentienne, Florentine, Floriana, Floriberte, Florida, Florienne, Florine, Fortunata, Françoise, Francisque, Fridoline.

(*masculins, 23; féminins, 29; total, 52*).

G

PRÉNOMS MASCULINS: Gabriel, Gaétan, Gaston, Gatien, Gaudence, Gaudiose, Gaspard, Gédéon, Georges, Gérard, Germain, Gervais, Ghislain, Gilbert, Gildas, Gilles, Godefroi, Gontran, Gonzalve, Gratien, Grégoire, Guérin, Guillaume, Gustave, Guy.

PRÉNOMS FÉMININS: Gabrielle, Gaétane, Gatiennne, Gemma, Gène-reuse, Geneviève, Georgette, Georgie, Georgianna, Georgianne, Georgine, Géraldine, Gérardine, Germaine, Gertrude, Gervaise, Ghislaine, Gilberte, Gisèle, Gracieuse, Gratia, Gudule, Guillemette.

(*masculins, 26; féminins, 23; total, 49*).

H

PRÉNOMS MASCULINS: Hégésippe, Héliodore, Henri, Hercule, Herman, Hermas, Hermel, Herménégilde, Hermès, Hermogène, Hermyle, Hervé, Hilaire, Hilarion, Hilarius, Hildebert, Hildevert, Hippolyte, Honorat, Honoré, Honorius, Hormisdas, Hubert, Hugolin, Hugues, Hyacinthe, Hydulphe.

PRÉNOMS FÉMININS: Hedwige, Hélène, Héléne, Héloïse, Héné-dine, Henriette, Hermélie, Hilarie, Hilda, Hildegarde, Honorine, Hortense, Huguette.

(*masculins, 27; féminins, 13; total, 40*).

I

PRÉNOMS MASCULINS: Ignace, Ildefonse, Irénée, Isaac, Isaïe, Isidore, Ismaël, Israël, Ivan.

PRÉNOMS FÉMININS: Ida, Imelda, Irène, Isabelle, Isidora.

(*masculins, 9; féminins, 5; total, 14*).

J

PRÉNOMS MASCULINS: Jacques, Jacob, Janvier, Jean, Jean-Baptiste, Jérémie, Jérôme, Joachim, Jobert, Joël, Josaphat, Joscelin, Joseph, Jovite, Jude, Jules, Julien, Julius, Just, Justin, Justinien, Juvence.

PRÉNOMS FÉMININS: Jacqueline, Janvière, Jeanne, Jeannette, Jeanne, Jérôma, Joanna, Joberte, Jolende, Josceline, Joséphine, Judith, Julia, Juliana, Julie, Julienne, Juliette, Justa, Justine.

(*masculins*, 22; *féminins*, 19; *total*, 41).

L

PRÉNOMS MASCULINS: Ladislas, Lambert, Landry, Laurent, Laurentius, Laurien, Lazare, Léandre, Léger, Léo, Léon, Léonard, Léonce, Léonidas, Léonide, Léopold, Lévi, Libert, Liboire, Lin, Lomer, Louis, Luc, Lucien, Lucius, Lucinius, Ludger, Ludovic.

PRÉNOMS FÉMININS: Laura, Laure, Laurence, Laurentia, Laurentine, Laurette, Lauriana, Laurienne, Léa, Léna, Léocadie, Léona, Léone, Léonie, Léonille, Léontia, Léontine, Léopoldine, Lidwine, Liliose, Louisa, Louise, Louissette, Luce, Lucette, Lucia, Lucie, Lucienne, Lucille, Lucina, Lucine, Ludmille, Lutgarde, Lydia, Lydie.

(*masculins*, 28; *féminins*, 35; *total*, 63).

M

PRÉNOMS MASCULINS: Magloire, Majoric, Malcolm, Manuel, Marc, Marcel, Marcellin, Marcien, Marien, Marin, Marius, Martial, Martin, Mathias, Mathurin, Matthieu, Maurice, Maurille, Maxime, Maximien, Maximin, Médard, Médéric, Michel, Misaël, Modeste, Moïse.

PRÉNOMS FÉMININS: Madeleine, Marcella, Marcelle, Marcelline, Marcienne, Marguerite, Marianne, Maria, Marie, Marielle, Marietta, Mariette, Marine, Martha, Marthe, Martine, Mathilda, Mathilde, Mauberte, Maxima, Mechtilde, Mélanie, Micheline, Michelle, Milburge, Mildrède, Monica, Monique.

(*masculins*, 27; *féminins*, 28; *total*, 55).

N

PRÉNOMS MASCULINS: Napoléon, Narcisse, Nathanaël, Nazaire, Némèse, Nérée, Nestor, Nicolas, Nil, Noé, Noël, Norbert.

PRÉNOMS FÉMININS: Natalie, Nicole, Noéla, Noélie.

(*masculins*, 12; *féminins*, 4; *total*, 16).

O

PRÉNOMS MASCULINS: Octave, Octavien, Odilon, Odoric, Olaf, Olivier, Omer, Onésime, Onésiphore, Orence, Osmond, Oswald, Ovide.

PRÉNOMS FÉMININS: Octavie, Odette, Odile, Oliva, Olive, Olivette, Olivine, Olympe, Omérine, Osanne, Othilde.

(*masculins*, 13; *féminins*, 11; *total*, 24).

P

PRÉNOMS MASCULINS: Pacifique, Pacôme, Pamphile, Pascal, Pasteur, Patrice, Paul, Paulin, Philéas, Philémon, Philibert, Philippe, Philorome, Pierre, Placide, Polycarpe, Prime, Prisque, Prosper, Prudent.

PRÉNOMS FÉMININS: Patricia, Patricie, Paula, Paule, Pauline, Perpétue, Pétronille, Phébé, Philiberte, Philomène, Philothée, Pia, Pierrette, Praxède, Prisca, Priscilla, Priscille, Prudentienne.

(*masculins*, 20; *féminins*, 18; *total*, 38).

Q

PRÉNOMS MASCULINS: Quentin. (*masculin*, 1; *féminin*, 0; *total*, 1).

R

PRÉNOMS MASCULINS: Raoul, Raphaël, Raymond, Raynald, Réginald, Remi, René, Richard, Robert, Roch, Rodolphe, Rodrigue, Rogatien, Roger, Roland, Romain, Roméo, Romuald.

PRÉNOMS FÉMININS: Rachel, Raymonde, Régina, Régine, Reine, Renée, Raynalda, Richarde, Rita, Robertine, Rolande, Rosa, Rosalie, Rosanna, Rosanne, Rose, Roseline, Rosemonde.

(*masculins*, 18; *féminins*, 18; *total*, 36).

S

PRÉNOMS MASCULINS: Sabin, Salluste, Salomon, Samuel, Sauveur, Sébastien, Séraphin, Serge, Sergius, Sévère, Sévérin, Siffroy, Sigebert, Sigefrid, Siméon, Simon, Sirice, Sixte, Stanislas, Stéphane, Sylvain, Sylvère, Sylvien, Sylvius.

PRÉNOMS FÉMININS: Sabine, Salomé, Sara, Scholastique, Sébastienne, Séraphie, Séraphine, Séréna, Sévérine, Silvina, Silvine, Simonne, Solange, Sophie, Stéphana, Stéphanie, Suzanne, Sylvia, Sylvie.

(*masculins*, 24; *féminins*, 19; *total*, 43).

T

PRÉNOMS MASCULINS: Télesphore, Térance, Thaddée, Tharsicius, Théobald, Théodore, Théodose, Théodule, Théoffroy, Théonas, Théophane, Théophile, Thomas, Timothée, Turibe.

PRÉNOMS FÉMININS: Tarsille, Thaïs, Thècle, Théodora, Théodosie, Théophila, Théodula, Thérèse, Thérèse.

(*masculins*, 15; *féminins*, 9; *total*, 24).

U

PRÉNOMS MASCULINS: Ubald, Ulric, Urbain.

PRÉNOMS FÉMININS: Ursule.

(*masculins*, 3; *féminin*, 1; *total*, 4).

V

PRÉNOMS MASCULINS: Valentin, Valère, Valérien, Valier, Venant, Viateur, Victor, Victoric, Victorien, Victorin, Victorius, Vincent, Virgile, Vital, Vitalien.

PRÉNOMS FÉMININS: Valentine, Valérie, Véronique, Victoire, Victoria, Victorine, Vilberte, Vincente, Viola, Violette, Virginie, Vitaline, Vivienne.

(*masculins*, 15; *féminins*, 13; *total*, 28).

W

PRÉNOMS MASCULINS: Walter, Wenceslas, Wilbrod, Wilfrid, William.

PRÉNOMS FÉMININS: Waltrude, Wénéfride, Wilfrida, Witburge.

(*masculins*, 5; *féminins*, 4; *total*, 9).

Y

PRÉNOMS MASCULINS: Yves, Yvon.

PRÉNOMS FÉMININS: Yolaine, Yolande, Yvette, Yvonne.

(*masculins*, 2; *féminins*, 4; *total*, 6).

Z

PRÉNOMS MASCULINS: Zacharie, Zénon, Zéphirin, Zoël, Zotique.

PRÉNOMS FÉMININS: Zélia, Zélie, Zénaïde, Zéphirine, Zita, Zite, Zoé.

(*masculins*, 5; *féminins*, 7; *total*, 12).

En tout: *masculins*, 476; *féminins*, 422; *grand total*, 898.

6. - Du surnom

★ À Rome, tout citoyen tirait de sa famille son nom, *nomen*. Ce nom était générique. Aussi, pour le spécifier, le faisait-on toujours précéder d'un autre nom appelé pour cela prénom, *praenomen*. Certains avaient un troisième nom, le surnom, *cognomen*, tiré de quelque particularité physique ou intellectuelle, v.g., Crassus, *gras*, Atticus, *d'un esprit agréable*, ou de tel événement considérable auquel le sujet avait pris une part prépondérante. Enfin, plus rarement, distinction honorifique, commémoration d'un haut fait, hommage populaire unanime, spontané, venait s'ajouter un second surnom, *agnomen*; v.g. Coriolan, *qui a pris Corioles*. L'adopté prenait les prénom, nom et surnom de l'adoptant, y ajoutant comme second surnom celui de sa propre famille.

L'ordre d'énumération était invariable: Le prénom: Marcus. Le nom: Tullius. Le ou les surnoms: Cicero (*pois chiche*). Autre exemple: Caius Julius, Cæsar (*né par incision ou césarienne*). Autre exemple complet: Publius Cornelius Scipio (*bâton d'appui*) Africanus (*l'africain*).

Et comme c'est surtout dans les descendance illustres que se rencontrent les dénominations triples et quadruples, ce fut toujours, dans l'estime des gens, un honneur d'avoir un nom multiple. Aujourd'hui encore, c'est couramment la même appréciation. L'enfant illégitime naît de parents inconnus. Il a un nom de baptême et c'est tout. L'enfant légitime a deux noms. Le religieux, la religieuse, le plus souvent, en ont trois; les rois de même et les papes. Enfin si le religieux, si la religieuse, si le roi, si le pape méritent les attentions de la Congrégation des Rites et l'honneur de monter sur les autels, une quatrième désignation leur survient. Et c'est le suprême honneur.

Pensez à Marie Guyart devenue Sœur Marie-de-l'Incarnation et déclarée vénérable; pensez à Pierre Romançon devenu Frère Bénilde et proclamé bienheureux; pensez à Thérèse Martin devenue Sœur Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus et proclamée sainte. Pensez à Michel Ghisleri devenu Frère Alexandrin, puis Pie V, puis saint Pie V. Pensez au roi Henri II, dit le Boiteux et lui aussi canonisé. Le prénom, le nom, le surnom et le second surnom. *Praenomen, nomen, cognomen et agnomen*.

Le surnom comprend aussi le sobriquet, donné le plus souvent par dérision et fondé sur tel défaut ou telle singularité. Il n'est le fruit d'aucune vertu. Souvent il est cruel et passe d'une génération à l'autre. Des chrétiens convaincus évitent l'usage et entravent la propagation des sobriquets désobligeants.

Restent les petits noms, ou noms d'amitié, noms de caresse, ces noms fantaisistes que la parenté invente pour chérir les enfants et même les grandes personnes. Il y en a de trouvés; il y en a de gracieux; il y en a de totalement insignifiants. Tous, au demeurant, et quels qu'ils soient, ne devraient servir que dans les relations intimes et ne jamais supplanter le toujours respectable nom de baptême.

7. - Du nom des illégitimes

★ Le sort des enfants nés hors d'un légitime mariage est assez pénible en lui-même, il porte assez d'inévitables opprobres, qu'il faut profiter de toutes les circonstances pour atténuer la charge de ces infortunés.

C'est dans cet esprit tout de sympathie que, par l'adoption, des parents sont rendus aux délaissés; c'est dans cet esprit qu'une loi spéciale donne un état civil à tant de sujets qui, d'apparence, n'avaient point de filiation avouable; c'est ce même esprit qui dicte la pratique, à la Crèche, de fournir, à chaque nouveau-né, un double nom de baptême, le premier qui sera son prénom, le second qui pourra lui servir de nom de famille toute sa vie, s'il n'est point reçu en adoption.

Nous avons aboli depuis longtemps l'ancien système du seul prénom et nous recommandons à tous les prêtres du ministère, appelés à baptiser quelque illégitime, de toujours imposer deux noms, le second en guise de nom de famille et choisi avec cette préoccupation. Ce pourra être, *exempli gratia*, suivant le sexe, Joseph *Aubert*, Jacques *Baudry*, Paul *Bertrand* ou bien Marie *Chantal*, Jeanne *Colette*, Alice *Guillemette*, et *tutti quanti*.

Aux mêmes fins de coordination, nous avons dû refuser, à la Crèche, aux mères naturelles, le choix des noms de baptême. Trop de répétitions! Trop de fantaisie! Trop peu de sérieux!

Les parents d'un illégitime n'ont maintenant le droit de choisir le nom de leur enfant que dans le cas d'un prochain mariage ou d'un baptême avec inscription, requise expressément et par écrit, des noms du père et de la mère.

★ Mais comme certaines familles pourraient s'offusquer qu'on accroche à leur patronyme de trop nombreux petits illégitimes, nous avons cru résoudre le problème, et répondre d'avance à l'objection, en extrayant d'une liste de saints martyrisés ou canonisés des noms de famille vraisemblables pour notre pays. Personne ne saurait nous reprocher de donner deux noms à nos baptisés et l'identité du second avec un nom déjà porté se trouve être alors pure coïncidence.

Parmi les avantages de cette pratique du double nom de baptême, on peut signaler les suivants :

Vu le grand nombre d'enfants dans notre institution, pas moins de sept cents à la fois, un ordre établi d'avance, et alphabétique, prévient le retour fréquent des mêmes noms qui seraient inévitablement des noms en vogue au carnet social des quotidiens.

Cet ordre alphabétique facilite l'identification de la progéniture, ainsi que, s'il y a lieu, les tractations avec les familles ou les couples concernés. Il prévient de faciles et regrettables confusions, celles qu'on appelle, en droit, erreurs sur la personne.

Notre pratique du double nom facilite aussi les recherches au registre ainsi que le repérage des dossiers. Car si l'initiale du nom de baptême indique déjà à l'archiviste ou à l'assistante sociale, vers quel temps de l'année l'enfant a été baptisé, le second nom, le soi-disant nom de famille, donné en série à tous les baptisés d'une semaine, ou encore à chaque quinzaine d'arrivants, permet d'aller tout droit à la page du registre, même quand, après plusieurs années, un baptistaire est demandé avec erreur de quantième, de mois ou d'année.

Enfin, quand le délaissé ne trouve point preneurs, quand il échappe au bienfait du placement et passe d'institution en institution pour finalement entrer seul dans l'entreprise de son gagne-pain, il a un nom qui attire moins l'attention sur son dénuement généalogique.

Et voilà pourquoi aussi bien l'intérêt général de notre œuvre que l'intérêt particulier de chaque enfant nous ont paru postuler cette réglementation.

★ Quant à notre liste des noms patronymiques, la voici à titre documentaire, à titre de suggestion, et pour peut-être tirer d'embarras quelque prêtre de paroisse au dépourvu. Elle contient cent soixante-cinq noms, tous tirés du *Martyrologe romain* ou de la *Vie des Saints*, tous noms de saints ou de bienheureux authentiques, et courants ici ou là dans notre province.

8. - Patronymes

A

Abel, Achard, Adam, Alain, Albert, Alexandre, Allard, Arnauld, Aubert, Aubin, Aubry, (*total*, 11).

B

Barnabé, Barthe, Baudin, Baudoin, Baudry, Bazin, Benoît, Bérard, Bérenger, Bernard, Bernardin, Bernier, Berthier, Bertin, Bertrand, Bienvenu, Blain, Blanchard, Blier, Bonin, Brisson, (*total*, 21).

C

Cartier, Chagnon, Chantal, Chartier, Chrétien, Christin, Clément, Colette, Constant, Constantin, Crépin, Cyr, (*total*, 12).

D

Damien, David, Denis, Dion, Dolbeau, Domingue, (*total*, 6).

E

Élie, Émard, Étienne, Eudes, (*total*, 4).

F

Filion, Fleury, François, Frédéric, Frémont, (*total*, 5).

G

Gabriel, Garnier, Gatien, Gaudry, Gauthier, Généreux, Genest, Geoffroy, Gérard, Gérin, Germain, Gervais, Gilbert, Girard, Giraud, Giroux, Godard, Godin, Gonthier, Gonzague, Gosselin, Goupil, Grégoire, Guérin, Guibert, Guillemette, Guiraud, Guy, Guyon, (*total*, 29).

H

Hardouin, Hébert, Henry, Hubert, (*total*, 4).

I

Isabelle, (*total*, 1).

J

Jacob, Jacques, Janvier, Jean, Jourdain, Julien, (*total*, 6).

L

Lalande, Lallement, Lambert, Landry, Laurence, Laurent, Laurin, Léger, Léonard, Lupien, (*total*, 10).

M

Major, Malard, Malo, Marceau, Marcoux, Marien, Marin, Martin, Mathieu, Mathurin, Mauger, Maurice, Meilleur, Mercure, Michel, Morand, Morin, (*total*, 17).

N

Nicolas, Nicole, Noël, (*total*, 3).

O

Olivier, (*total*, 1).

P

Parent, Paris, Pascal, Pasquier, Pasteur, Paulin, Pellerin, Pépin, Philibert, Prince, (*total*, 10).

R

Raymond, Régis, Renaud, Ricard, Richard, Rigaud, Riou, Rivier, Robert, Roch, Rodier, Rodrigue, Roger, Roland, Roux, (*total*, 15).

S

Samson, Sauvé, Servais, Simon, Sylvain, Sylvestre, (*total*, 6).

T

Thibault, Thomas, (*total*, 2).

V

Viau, Vincent, (*total*, 2).

Grand total : 165.

9. - Indications pratiques

★ Un nom par semaine, un par quinzaine, par quinzaine de jours ou par quinzaine d'individus, il y en a pour longtemps, même si on élimine tel ou tel vocable. Car notre règlement n'a rien de formaliste, d'arbitraire ou de rigide. Chaque personne préposée peut toujours user de prudence, de circonspection, de goût. Et, puisqu'elle a discrétion, il lui paraîtra sans doute bon de ne point accoler des mots qui font hiatus comme Henri Hubert ou qui font allitération et constituent une permanente singularité comme Noël Noël, Bibiane Bibaud, Nicolas Nicole, Odette Audet et Gérard Girard, bon aussi de soigner l'euphonie des associations; certaines, comme, par exemple, Xyste Sylvestre, Marc-Roch Royer, constituent plutôt un exercice d'articulation qu'une commode désignation.

Il faut éviter un rapprochement de noms qui fonde une invitation au calembour ou à la blague, comme Benjamin Lainé, Damase Roy, Jean Boyte, Marin Gouin et Ildefonse Laporte. D'un seul nom, disait déjà Boileau,

D'un seul nom quelquefois le son dur ou bizarre.

Rend un poème entier ou burlesque ou barbare.

Il faut même éviter l'accolement de deux noms très longs comme seraient Herménégilde Lajeunesse, vingt-deux lettres, ou Scholastique Tranchemontagne, vingt-sept lettres.

Enfin, il faut généreusement mettre de côté même le nom qu'on aime de prédilection, s'il ne rencontre qu'opposition ou réprobation dans le milieu intéressé. Car il est bon de tenir compte, dans une certaine mesure, du préjugé et de sacrifier l'honorification de tel personnage auquel pour une raison ou pour une autre on s'intéresse, comme saint Cuthbert ou sainte Cunégonde, sainte Mimie et sainte Nina, sainte Hombéline et saint Nicaise, saint Agathange et sainte Taraise, sainte Festine et saint Thespèce.

Il est encore sage de prévoir qu'un sujet en grandissant pourra ne point aimer tel nom trop étrange, Tiburce, Procule ou Servule, Lucrece, Iphigénie ou Hermione, tel nom qui fait fausse étiquette, Blanche, Rose, Gracieuse ou Pulchérie quand le sujet est noir, pâle, gauche ou laid.

Souvenons-nous, toutefois, que souvent un certain snobisme empêche l'estime d'un nom reçu sur les fonts baptismaux. Beaucoup voudraient s'appeler comme un tel ou une telle. Pour un trop grand nombre, c'est le nom de l'autre qui est beau.

★ Au fait, il importerait sûrement d'inculquer, en chaque famille, à chaque enfant qui grandit et comprend, outre de l'intérêt pour le sens étymologique de son nom, outre de l'affection pour ce nom, outre une dévotion à son patron et le souci de lui ressembler, outre de l'intérêt pour des homonymes fameux, la véritable et légitime ambition d'arriver tôt ou tard à signifier par ses nom et prénom, une riche et charmante personnalité.

C'est d'observation quotidienne que chacun, par sa conduite, suggère et fait naître, pour son nom de baptême, ou de la sympathie ou de l'aversion.

C'est notoire aussi que des noms de famille deviennent fameux ou honnis selon que telle famille compte, en plus ou en moins, ou de bons ou de mauvais membres.

★ Aimer son nom, le faire aimer, c'est une des nobles préoccupations de la vie. Et ce nom, fût-il putatif, fût-il emprunté, fût-il sans glorieuse ascendance, un illégitime peut entreprendre de l'illustrer. Après tout, c'est la vertu, n'est-ce pas, qui fait la noblesse du nom.

Bénis donc soient les noms de Jésus, Marie et Joseph ! Bénis les noms reçus au saint baptême ! Bénis enfin les noms de famille charitablement et légalement concédés aux illégitimes !

10. - Consécration d'un nouveau-né

à la très sainte Vierge et à saint Joseph

Après chaque baptême, à la Crèche S.-Vincent-de-Paul (680, chemin Ste-Foy, Québec), les marraines s'en vont à la sainte table, devant l'autel de la Madone, confier à la Vierge Marie et à son bienheureux époux leur chrétienne brassée.

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Ô bienheureuse Vierge immaculée, beauté et gloire du Carmel, vous qui regardez d'un œil bienveillant ceux qui se consacrent à votre service, regardez aussi avec bonté cet enfant, et couvrez-le du manteau de votre maternelle protection. Que votre puissance fortifie sa faiblesse, que votre sagesse éclaire les ténèbres de son esprit; développez en lui la foi, l'espérance et la charité; ornez son âme de grâces et de vertus qui la rendent toujours chère à votre divin Fils et à vous-même. Assistez-le durant sa vie, consolez-le à sa mort par votre aimable présence, et présentez-le à l'auguste Trinité comme votre enfant de prédilection, afin qu'il puisse vous louer et vous bénir éternellement en paradis. Ainsi soit-il.

Daignez, ô glorieux saint Joseph, père putatif de Jésus, agréer la consécration de cet enfant. Qu'il vous soit entièrement consacré afin que vous soyez toujours son père, son protecteur et son guide dans la voie du salut. Obtenez-lui une grande pureté de cœur et un amour ardent de la vie surnaturelle. Donnez-lui de faire, à votre exemple, toutes ses actions pour la plus grande gloire de Dieu, en union avec le divin Cœur de Jésus et le Cœur Immaculé de Marie. Enfin, priez pour lui, afin qu'il puisse entrer en participation de la paix et de la joie dont vous avez joui dans votre sainte mort.

Ainsi soit-il.

11. - Règlement de dénomination

Chaque enfant baptisé à la Crèche porte, sans parler du traditionnel nom de Joseph ou de Marie, un seul prénom; on lui donne de plus un nom de famille.

Nom et prénom sont empruntés au Martyrologe et à la Vie des Saints.

Pour éviter des répétitions, des erreurs dans les relations avec les familles, vu le grand nombre d'enfants, on observe, dans l'attri-

bution des noms de baptême, un ordre établi d'avance et qui prévient le retour fréquent des mêmes noms.

Pour faciliter l'identification de chaque enfant, un nom de famille déterminé pour chacune des semaines de l'année, lui est attribué.

Sauf exceptions, l'ordonnance des noms est alphabétique.

Dans tous les services de la Crèche, l'enfant est désigné sous les nom et prénom reçus au baptême.

On évite l'usage des surnoms et tout changement de l'un ou de l'autre des noms imposés.

L'intérêt général de l'Institution, l'intérêt particulier de chaque enfant exigent cette mesure.

Les parents n'ont droit de choisir le nom de leur enfant que dans le cas d'un prochain mariage et d'un baptême avec inscription au registre des noms du père et de la mère.



Tiré à part de la *Semaine religieuse de Québec*

***Notre Père qui êtes aux cieux,
que votre NOM soit sanctifié ?***

Récapitulation statistique du placement en adoption des enfants délaissés de la Crèche S.-Vincent-de-Paul

1901	1	1911	46
1902	9	1912	45
1903	21	1913	56
1904	22	1914	85
1905	19	1915	48
1906	32	1916	42
1907	20	1917	58
1908	41	1918	62
1909	40	1919	43
1910	36	1920	40
Total décennal :		Total décennal :	
	241		525
1921	58	1931	367
1922	83	1932	280
1923	138	1933	284
1924	177	1934	321
1925	93	1935	425
1926	138	1936	348
1927	200	1937	382
1928	222	1938	372
1929	251	1939	341
1930	291	1940	470
Total décennal :		Total décennal :	
	1651		3590
1941	342	1946	467
1942	428	1947	559
1943	462	1948	606
1944	431	1949	
1945	433	1950	
Total quinquennal :		Total triennal :	
	2096		1632

Grand total 1901-1948: 9735 placements



000 325 219

Relevé bibliographique

des principaux [imprimés de M. l'abbé Victorin Germain, concernant
la propagande des adoptions

Titre	Dates	Pages	Gravures	Format	Tirage
* <i>Album de Petit Jean</i>	1930	48	25	8 $\frac{3}{4}$ x 6	150,000
* <i>Les Dialogues de la Crèche</i>	1933	48	48	12 x 9	135,000
** <i>Text: codifié de la Loi de l'Adoption</i>	1934	20	nil	9 $\frac{1}{2}$ x 6 $\frac{1}{2}$	3,000
* <i>Mémoire à MM. les Curés sur le fléau des filles-mères</i>	1935	20	nil	11x 7 $\frac{1}{2}$	1,000
* <i>Les Récits de la Crèche</i>	1935	202	42	9 $\frac{1}{2}$ x 7	6,000
* <i>L'ABC de la Crèche</i>	1936	4	50	17x12	10,000
* <i>Les Semailles de la Crèche</i>	1937	16	25	17x12	153,000
* <i>Le Message de la Crèche</i>	1938	16	40	17x12	191,000
* <i>Second mémoire à MM. les Curés sur le fléau des filles-mères</i> ...	1939	24	nil	11x 7 $\frac{1}{2}$	1,000
* <i>L'Horoscope de la Crèche</i>	1940	16	57	17x 12	197,000
* <i>Allo! Allo! Ici la Crèche</i>	1940	202	40	9 $\frac{1}{2}$ x 7 $\frac{1}{2}$	5,000
* <i>Prétez l'oreille</i>	1940	48	90	8 $\frac{3}{4}$ x 5 $\frac{1}{2}$	20,000
** <i>Nouveaux coups de marteau sur une idée déjà ancienne</i>	1941	32	40	7 $\frac{1}{4}$ x 4 $\frac{3}{4}$	20,000
* <i>Mémoire sur divers aspects de l'œuvre de la Crèche</i>	1941	16	nil	11 x 7 $\frac{1}{2}$	1,000
* <i>Nous de la Crèche</i>	1943	196	48	9 $\frac{1}{2}$ x 7 $\frac{1}{2}$	2,000
*** <i>Les Chroniques de la Crèche</i>	1943	168	144	10 $\frac{3}{4}$ x 8	6,000
** <i>Qu'est-ce que l'état civil, la filiation, l'adoption?</i>	1944	16	nil	9 x 6	3,000
** <i>Faut-il encourager la fille-mère à élever son enfant?</i>	1944	8	nil	9 x 6	2,000
* <i>Reportage radiophonique et photographique du vol de 26 poupons</i> .	1944	16	20	9 x 4	6,000
* <i>Bon voyage!</i>	1946	8	nil	6 x 3 $\frac{1}{2}$	5,000
** <i>Une réforme des mœurs est-elle possible?</i>	1947	16	nil	9 x 6	2,200
** <i>Les prêtres devraient-ils prêcher les adoptions?</i>	1947	40	nil	9 x 6	2,000
** <i>Les enfants adoptifs peuvent-ils prétendre à quelque vocation?</i> ..	1947	8	nil	9 x 6	2,000
** <i>De zéro à 7 ans, l'éducation religieuse et morale est-elle possible?</i>	1947	48	nil	9 x 6	2,000
* <i>Tirez votre horoscope</i>	1947	16	nil	7 $\frac{1}{4}$ x 4 $\frac{3}{4}$	10,000
** <i>Qu'est-ce donc que la Sauvegarde de l'Enfance?</i>	1948	24	nil	9 x 6	2,000
** <i>Que faut-il savoir du baptême d'urgence des enfants moribonds?</i>	1948	16	nil	9 x 6	2,000
** <i>Quel secret faut-il garder dans les œuvres?</i>	1949	48	nil	9 x 6	2,500
** <i>Comment dénommer au baptême les enfants illégitimes?</i>	1949	20	nil	9 x 6	2,500

* Épuisé.

** Prix: 25 cents.

*** Prix: \$1.10.